

LE VILLAGE

Limeuil



Le mot du Maire

Elections européennes

Participation citoyenne

Stèle Chateauraynaud

Infos diverses

Tournoi des Plus Beaux Villages

Le calendrier des manifestations

Commune de Limeuil
Bulletin municipal n°8 - Juin 2019



Le mot du Maire



Limeuilloises et Limeuillois,

Début juillet commenceront les vacances scolaires pour les plus jeunes et les congés bien mérités pour un certain nombre d'entre vous.

Je vous rappelle succinctement les grandes lignes de la réunion publique organisée le 19 mars au château en présence d'une belle assemblée.

Programmation des gros travaux de 2019 :

- Aménagement des rues du bourg . Le projet global (réfection de toutes les rues et des 2 places du haut du bourg) est évalué à 920 000 €. La première tranche devrait se dérouler durant le premier semestre 2020 pour un montant de 530 000€ et consiste à la rénovation de la totalité de la rue du Port et de la rue de la Poste.

- Réfection totale de la toiture du « château » pour un montant de 82 000 €, travaux prévus dès la fermeture du parc panoramique début novembre.

- Réfection d'une partie de la toiture de l'école, coût 7800 €*
- Entretien de la voirie communale pour 13 000 €*

- Poursuite et fin des travaux à la chapelle de Saint Martin avec le concours financier de l'association des Amis de Saint Martin.

Ces gros travaux devraient pouvoir s'autofinancer grâce à la rigueur budgétaire communale durant ce mandat - sans avoir alourdi la fiscalité - et aux aides obtenus auprès de l'état (DETR) du Conseil régional, [de la DRAC pour Saint Martin] et du Conseil Départemental.

Adressage

Cette opération consiste à nommer chaque voie et à affecter à chaque habitation un numéro en fonction de son linéaire. Elle est obligatoire avec l'arrivée de la fibre au porte à porte, vu les exigences de sécurité (pompiers – gendarmes).

Une première étude a été envoyée à l'ATD (organisme du conseil départemental support) courant avril.

Projet d'achat de l'ancienne boulangerie

Suite à la présentation de la démarche d'achat et de son utilisation, la majorité du public présent à cette réunion a exprimé ses réticences pour cette acquisition. Des offres d'achat venant de particuliers semblent plus adaptées. La commune ne donnera pas suite à cette affaire.

PLU I

Phase terminale de cette opération. Une enquête publique devrait avoir lieu cet automne. L'espace réservé aux zones constructibles se réduit comme peau de chagrin compte tenu des contraintes réglementaires.

Divers

Félicitations :

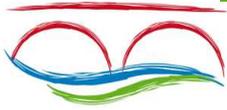
- pour votre participation citoyenne (près de 65 %) aux dernières élections européennes*
- aux organisateurs du tournoi réservé aux Vétérans des Plus Beaux Villages de France et un grand merci à la centaine de bénévoles qui a œuvré pour la réussite de cette manifestation ;*

Que les diverses manifestations estivales (voir calendrier) aient autant de succès que l'année passée.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été en profitant des plaisirs simples de la vie .

Carpe diem

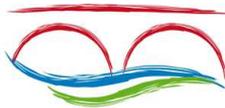
Jean-Claude HERVÉ



Résultat des élections européennes du 26 mai 2019

	Nombre d'inscrits	Participation (Votants)	taux
Limeuil	275	177	64.36 %
Dordogne	314 086	183 027	58.27 %
France	47 344 735	23 731 252	50.12 %

	Exprimés (voix)	Exprimés Limeuil	Exprimés France
	163	92.09 %	95.46 %
Candidats			
Aubry (France insoumise)	10	6.13 %	6.31 %
Loiseau (Renaissance)	46	28.22 %	22.42 %
Bourg (Urgence écologie)	3	1.84 %	1.82 %
Lagarde (Les Européens)	3	1.84 %	2.50 %
Gluskman (Envie d'Europe)	18	11.04 %	6.19 %
Dupont Aignan (Debout la France)	6	3.68 %	3.51 %
Arthaud (Lutte Ouvrière)	1	0.61 %	0.78 %
Brossat (Pour l'Europe des Gens)	3	1.84 %	2.49 %
Asselineau (Ensemble pour le Frexit)	1	0.61 %	1.17 %
Hamon (Liste citoyenne)	6	3.68 %	3.27 %
Bardella (Prenez le pouvoir)	25	15.33 %	23.33 %
Lalanne (Alliance Jaune)	2	1.22 %	0.54 %
Bellamy (Union droite – centre)	11	6.74 %	8.48 %
Jadot (Europe Ecologie)	26	15.95 %	13.48 %
Thouy (Parti animaliste)	2	1.22 %	2.17 %



LE RÔLE DE CHACUN

► LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

► LES RÉSIDENTS

Sensibilisés aux phénomènes de la délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

► LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

À RETENIR

- Engagement du maire dans le champ de la prévention et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Baisse du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et crée un sentiment d'insécurité chez les délinquants potentiels.

contactez votre brigade de gendarmerie :



conception graphique : 2014-1069 / Sirpa Gendarmerie © BPI PHARTARD

VOISINS ET SOLIDAIRES



GENDARMERIE NATIONALE

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006 sous l'appellation de « voisins vigilants », la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur propre environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des problématiques de cambriolages, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

PRÉSENTATION GLOBALE DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE



SUSCITER L'ADHÉSION

Organiser une réunion publique



IDENTIFIER

Recenser les quartiers concernés



FAIRE SAVOIR

Communiquer (presse, tv) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive



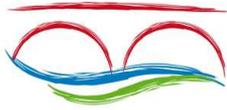
RENFORCER LA PRÉSENCE ET INTERVENIR

Sur renseignement, agir de manière ciblée et réactive



ENTRETIENIR LE LIEN

Echanger les informations, procéder à des bilans réguliers



Commemoration du 8 mai et stèle Chateauraynaud

Dans la perspective du débarquement de Normandie l'Etat Major et les Services Secrets Alliés avaient imaginé un certain nombre de plans destinés à fixer les divisions allemandes dans le sud de la France : la Division SS "Das Reich" près de Montauban, la 9ème Panzer sur la côte méditerranéenne et la 11ème Panzer stationnée près de Bordeaux .

Dans la région de Mouleydier, on attend le parachutage d'hommes, d'armes et de matériel.

Le terrain d'aviation de Roumanière devait permettre de recevoir du matériel lourd et l'autre parachutage devait avoir lieu sur Saint Sauveur. Dans cette configuration, le pont de Mouleydier avait un intérêt stratégique car situé entre les deux sites de largage.

Le 9 juin le train Le Buisson/Bergerac est stoppé par la Résistance à Mouleydier. Il est relancé dans le but de le faire dérailler dans le tunnel et paralyser ainsi le trafic (le train ne déraillera pas et arrivera sans passager ni conducteur à Bergerac !).

Mouleydier a fait l'objet de plusieurs attaques, les 11 et 18 juin 1944.

Les allemands ont reçu du renfort avec la 11e Panzer Division, surnommée la *Gespensterdivision* (« *Division fantôme* ») dont l'une des colonnes, dirigée par le Major Karl Bode, est une unité d'élite de la Wehrmacht qui devait remplacer la division SS « Das Reich » qui, elle, devait gagner la Normandie.

Cette colonne qui remonte la vallée de la Dordogne est composée d'une centaine de véhicules: chenillettes, half-track et chars "Tigre" et dispose d'un avion d'observation.

Le 21 juin les allemands (auxquels s'étaient joints des miliciens en uniforme) pilonnent Mouleydier. La population doit se rendre .

Le village est entièrement pillé puis incendié, vingt-deux maquisards meurent dans les combats ou sont fusillés.

La colonne continue sa remontée de la Dordogne. Un maquisard informe la population limeuilloise de l'arrivée imminente de cette colonne .

Des résistants ont l'intention de faire sauter les ponts pour retarder l'avancée des allemands. Sous les recommandations du maire Lanceplaine et d'un dénommé Scwhartz qui leur indiquent qu'en cas de sabotage le village sera brûlé comme à Mouleydier rien n'est fait. La population est invitée à se mettre à l'abri.

Le 23 juin dans l'après midi, un groupe de maquisards résidants à la Vitrolle part en observation en empruntant le pont sur Vézère. Le groupe est passé quand venant de Trémolat arrivent les Allemands. Le lieutenant Emile Pierre Chateauraynaud (24 ans) du Service de renseignements de l'état major allié accompagné du jeune Marcel Rivière (18 ans) partent en mission en motocyclette. Ils se retrouvent nez à nez avec la colonne allemande. Aussitôt une fusillade éclate.

Marcel Rivière est gravement blessé mais parvient à s'enfuir en gravissant le coteau et trouve refuge à la Rouquette, chez Popaul Garrigue (maison Georgy). Il sera soigné quelque temps par les filles Lanceplaine notamment.

Châteauraynaud, lui est mortellement blessé. Les Allemands viennent l'achever à l'emplacement où se trouve désormais la stèle Chateauraynaud.

Ancien lieutenant. Il était Saint Cyrien de la promotion croix de Provence en 1942.

Membre du cabinet du préfet régional Rivière à Limoges en 1943.

Membre du NAP (noyautage des administrations publiques (service de renseignements résistant)

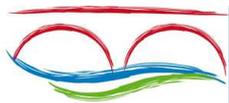
Organisateur de la fuite des jeunes réfractaires au STO vers les maquis.

Se sachant très menacé, il est affecté en tant qu'agent de liaison à l'état major interallié, en juin 1944, au château de la Vitrolle sous le commandement d'André Malraux alias, le colonnel Berger.

On lui a décerné la Croix de guerre avec étoile d'argent et la Médaille de la résistance.

Merci à Monsieur Raoul MARIN, dernier témoin, pour son précieux concours.





Débroussaillage

Suite au courrier de la préfecture du 16 avril 2019 concernant les obligations légales de débroussaillage :

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de débroussailler sur un rayon de 50 mètres autour des constructions, des chantiers ou des installations et sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées d'accès à ces constructions.

Plan anti-dissémination d'arboviroses (chikungunya, dengue et Zika)

Depuis le 18 avril 2019 le département a pris un arrêté concernant la mise en place d'un plan anti-dissémination d'arboviroses.

Cet arrêté prévoit que :

- l'ensemble de la Dordogne est classé comme zone de lutte contre les moustiques tigres vecteur de chikungunya, dengue et zika.
- Une veille citoyenne est mise en place afin de permettre à toute personne ayant détecté un moustique tigre et de le signaler (www.signalement-moustique.fr) ;
- Les propriétaires publics et privés, les locataires ou occupants des propriétés publiques et privées, bâties ou non, sont tenus de prendre toutes les mesures pour supprimer les gîtes larvaires de moustiques vecteurs de maladies ;
- Les communes du département et les services communaux d'hygiène et de santé (Périgueux et Bergerac) sont chargés sur leur territoire respectif, des opérations rentrant dans le cadre de la lutte contre la prolifération du moustique *Aedes albopictus*, dont la mobilisation de leurs administrés.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Nettoyage de la Vézère

En prévision de la saison 2018 et dans le cadre de la semaine du Développement Durable, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère, en partenariat avec la Communauté des communes de la Vallée de l'Homme, le Grand Site de la Vallée de la Vézère, les Communes riveraines, les loueurs de canoës, les associations de pêche et les Syndicats de tri des déchets ont organisé une action collective et coordonnée de nettoyage de la Vézère en canoës le samedi 18 mai.

Une vingtaine de personnes a répondu à cet appel et malgré les conditions météorologiques peu favorables c'est plus de 100 kg de déchets qui ont été récupérés dont une mobylette et un container poubelles

provenant de la ville de Brive .

La municipalité de Limeuil a offert l'apéritif et remercie les participants et la société de canoes Rivière Loisirs .





Ambrosie attention

Allergies !



AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

TOUS CONCERNÉS
Chacun doit agir !

Ne la confondez pas !

▶ Armoise commune



⇒ face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse

▶ Armoise annuelle



⇒ feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse

▶ Ambrosie à feuilles d'armoise



⇒ feuille découpée, verte des deux côtés et sans odeur

Que faire ?

La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants)
- Par un fauchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par technique de végétalisation

Signalez-la

Sur la plateforme de signalement ambrosie :



- www.signalement-ambrosie.fr
- L'application mobile **Signalement ambrosie**
- Email : contact@signalement-ambrosie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

Informez-vous

Tout sur l'ambrosie : www.ambrosie.info

Actualités sur l'ambrosie : www.ambrosie-blog.org

Risque allergique aux pollens partout en France : www.pollens.fr



Contact : observatoire.ambrosie@fredon-france.org
Tél : +33 (0)7 68 999 350 ou +33 (0)1 53 83 71 75

Document produit par l'Observatoire des ambrosies—2017

Détruisez l'ambrosie avant qu'elle ne soit en fleurs

POURQUOI ?

L'Ambrosie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

Une nuisance pour la santé

Les pollens d'ambrosie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

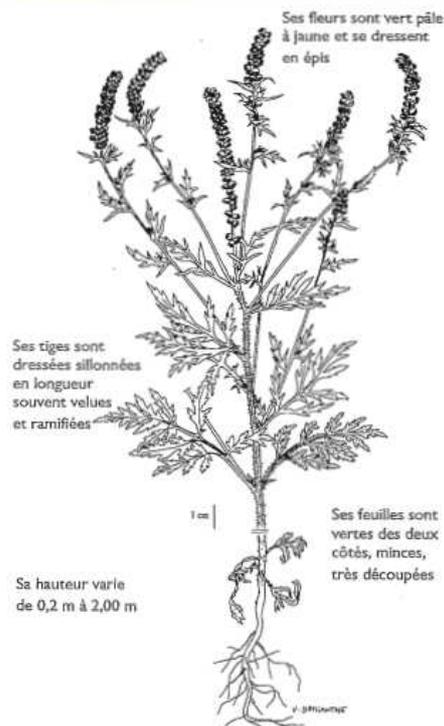
- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



Une menace pour l'agriculture

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



Ambrosie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

Sachez la reconnaître

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade
plantule

AVRIL-MAI



Stade
végétatif

JUIN-JUILLET



Stade
floraison

AOÛT-OCTOBRE



Brèves et informations diverses

- *Changement de propriétaire pour le Garden party, la nouvelle gérante est Sandrine RENAUX*
- *Changement de propriétaire pour le distributeur de pain, Monsieur et Madame BERGEY de Cadouin ont vendu à Monsieur et Madame PUJO qui reprennent la boulangerie de Cadouin*

Nouveau à Limeuil

Le Périgord de Perrine est ouvert ! Le magasin est situé entre l'Ancre de Salut et l'immobilier international Agency.

Perrine vous propose des produits locaux, des produits frais (fromages, beurre, yaourts et charcuterie), des fruits et légumes de saison mais aussi les produits de dépannage les plus courants.

Soucieuse de répondre à vos attentes, n'hésitez pas à lui faire part de vos besoins.



Etat civil

Naissance

24 05 2019

Osée REINHARD

Toutes nos félicitations aux heureux parents



Bienvenue aux nouveaux habitants

Monsieur et Madame CLAVIER Christophe - Vianès

Madame DESARMAULT Amanda - Le campet

Monsieur SILLIAU Manuel - Fongaufie



Tournoi de football des vétérans des plus beaux villages de France

Pour la 22^e édition du tournoi de football vétérans des plus beaux villages de France et la première fois en Périgord, Limeuil a eu l'honneur de recevoir 15 villages et plus de 500 personnes durant le week-end de l'ascension.

15 villages venant de tout le territoire (Bretagne, Alsace, PACA, Occitanie, Lot et Garonne,...) et dont Limeuil est l'unique représentant du Département.

Cet événement, piloté par l'association des anciens du foot de Limeuil, a été de l'avis général des participants une belle réussite avec un accueil et une convivialité fidèles à la réputation de notre village.

Cette promotion de notre village a été à la hauteur de la mobilisation de chacune des associations de notre commune (comité des fêtes, pétanque, FC Limeuil) sans lesquelles un événement de cette ampleur serait impossible à organiser.

Car au final, ce sont plus de 90 bénévoles qui ont permis la réussite de cet événement durant 3 jours.

Félicitations à eux et félicitations au village breton de Saint Suliac, vainqueur cette année.



Trophée et décoration de table créés par les artisans d'art de Limeuil







Les rendez vous de l'été 2019

JUIN 2019

Samedi 22	Fête de la musique - Place du Port
Vendredi 28	Fête des écoles à Alles sur Dordogne
Jusqu'au 30 juin	Exposition des peintures de Madame Ariane LUMEN- Salle du château

Marché hebdomadaire le dimanche matin

JUILLET 2019

Dimanche 7	Marché gourmand nocturne - Place du Port
Jeudi 11	Marché nocturne de producteurs - Place des Fossés
Vendredi 12	
	<u>FETE VOTIVE avec fête foraine - Place du Port</u>
Samedi 13	Repas et concert
Dimanche 14	Marché gourmand, Concert et Feux d'artifices
Sam 20 - Dim 21	Marché potier - Place du Port
Lundi 22	Visite guidée nocturne du village
Mercredi 24	Concert de guitare classique à l'église Sainte Catherine
Dimanche 28	Marché gourmand nocturne - Place du Port
Mercredi 31	Concert Néocortex - Place du Port

Exposition des peintures de Madame Karine LAVAL et de Monsieur Pierre VRYELINCL (designer)
Salle du château

AOÛT 2019

Dimanche 4	Grande tablée du Confluent - Place du Port
Dimanche 11	Marché gourmand nocturne - Place du Port
Lundi 12	Visite guidée nocturne du village
Jeudi 15	Marché nocturne de producteurs - Place des Fossés
Dimanche 18	Marché gourmand nocturne - Place du Port
Dimanche 25	Marché gourmand nocturne - Place du Port

Exposition de Monsieur Thibaud BLANC tourneur sur bois et des photographies
de Madame Louise DRENTHEM - Salle du château

SEPTEMBRE 2019

Exposition de peintures du groupe TULIPES Salle du château

Mairie de Limeuil - Rue du port - 24510 Limeuil - Tel: 05.53.63.30.89 - Télécopie: 05.53.63.30.31
limeuil.mairie@gmail.com - www.limeuil-en-perigord.com

Responsable de publication: Jean-Claude HERVE **Personnes ayant participé à la rédaction**
(commission communication): Jean-Claude HERVE, Nicole HULOT, Hélène MERINO

Mise en page: Laurence NINNIN, Laura Pistre **Photos:** Patrick Lesage, Laurence NINNIN